

Patricia CHEVALLIER,
Membre de la commission travail, a le plaisir de vous convier à la

JOURNEE BROUSSAILLAGE



sur ongulés

ORGANISEE PAR LE CLUB DES AMATEURS DE TERRIERS D'ECOSSE

LE DIMANCHE 27 JUILLET 2014

AU DOMAINE DE BEAUMARCHAIS

Route de Touquins (au fond de la ferme de Pressoucy)

77120 Beautheil

PROGRAMME

Le domaine de Beaumarchais de par sa superficie importante à la chance de pouvoir compter sur un biotope des plus variés. L'étendue totale du territoire est de 340ha dont 120ha de bois, un plan d'eau magnifique de 9ha et le reste en plaine soit à peu près 200ha. Les bois tantôt clairs, tantôt denses, sont intégralement aménagés (allées pour se repérer, mirador). Un territoire complet qui regorge de gibiers de toutes sortes. Dans le petit parc, on trouve de petits sangliers (60kg environ) tout à fait ce qu'il faut pour nos terriers débutants.

9h00 : accueil des terriers et de leurs maîtres autour d'un petit déjeuner

Passage des chiens dans le petit parc

Possibilité de faire passer le test de comportement (T.C.) à vos terriers avec Claire Kasinowski

12 h30 à 14 h : repas convivial à prendre obligatoirement au domaine

14h : Reprise du broussailage et/ou visite du domaine

02 32 45 93 72 - 06 71 44 64 78
patricia.chevallier@orange.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

(à photocopier si vous avez plus de deux terriers à inscrire)

à retourner, avant le 6 JUILLET 2014, accompagné des règlements par chèque, à Patricia CHEVALLIER - 7 rue du Marais - 27170

GOUPILLIERES

Nom complet du chien :
Date de naissance : Numéro de tatouage ou d'insert :
Race :

Nom complet du chien :
Date de naissance : Numéro de tatouage ou d'insert :
Race : Numéro de LOF :

Prénom et nom du propriétaire (1) :

Adresse :

Téléphone : Courriel :@.....

ADHESION AU C.A.T.E.

35 € pour une personne ; 43 € pour un couple ; à partir de 70 € pour un membre bienfaiteur

En cas de renouvellement, numéro(s) d'adhérent :

TEST DE COMPORTEMENT

Tarif normal : 30 € x =

Membre C.A.T.E. 50% : 15 € x = ; numéro d'adhérent :

BROUSSAILLAGE

12€ par chien x..... =

Repas : 15 € x =

MERCI DE NE PAS OUBLIER DE VENTILER LES REGLEMENTS PAR CHEQUES

Repas l'ordre du C.A.T.E.

Broussaillage l'ordre du C.A.T.E

Montant du chèque :

Montant du chèque : €

ADHESION AU CLUB à l'ordre du C.A.T.E.

T.C. à l'ordre du C.A.T.E.

Montant du chèque : €

Montant du chèque : €

IMPORTANT : n'oubliez pas la carte d'identification, le carnet de santé

(1) Le nom du propriétaire doit être celui qui figure sur la carte d'identification du terrier

